



Rapport d'activité

Pôle protection de
l'Enfance

Ti ar Bed



2021

Siège social

146 D rue de Lorient
CS 64418
35044 RENNES CEDEX
Tél. 02 99 59 60 01
Fax 02 99 59 24 28
siege@asfad.fr

SOMMAIRE

Table des matières

1	Présentation	3
1.	L'Asfad	3
1.1.1	1.1. Présentation générale de l'Asfad	3
1.1.2	1.2. Valeurs associatives.....	3
2.	Présentation du pôle et de l'établissement	3
2.1	Le pôle Protection de l'Enfance.....	3
2	Synthèse du rapport d'activité et chiffres clés.....	4
1.	Synthèse du rapport d'activité	4
2.	Les chiffres clés.....	5
3.	Les missions de l'établissement et le public accueilli.....	5
3.1	Les missions	5
3.2	Le public accueilli.....	6
4.	Le bilan des actions menées.....	8
5.	La place des usagers et leur participation	8
6.	Les points forts de l'année	8
7.	Les partenariats et réseaux	8
8.	Les données financières	8
9.	Les réflexions en cours, pistes de travail, d'amélioration en 2022	9

1. L'Asfad

1.1.1 1.1. Présentation générale de l'Asfad

L'Asfad est une association rennaise qui prend racine en 1969 pour soutenir les femmes en difficulté, seules ou avec enfant, notamment dans le cadre des violences conjugales.

Dans son projet, l'Asfad s'appuie sur ses valeurs pour défendre l'égalité des femmes et des hommes, l'inclusion et plus largement reconnaître chaque personne, enfants et adulte, dans sa dimension citoyenne.

Forte de son histoire, de ses expériences et de ses engagements l'Asfad développe de nombreuses activités dans les domaines de la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales, de l'hébergement, de l'accueil des enfants, de l'insertion socio-professionnelle des personnes très éloignées de l'emploi et, dans un cadre protégé, l'accueil des enfants et de leurs parents.

Quelques éléments chiffrés au 31.12.2021 :

- 135 personnes en CDI au 31/12
- 47 CDDI chantier d'insertion en 2021
- Budget 2021 : 9 666 000€
- 14 administrateur.rices bénévoles au Conseil d'Administration
- 17 bénévoles d'intervention en 2021
- 7 réunions du conseil d'administration en 2021 ([composition du conseil d'administration](#))

1.1.2 1.2. Valeurs associatives

Le projet associatif 2016-2021 de l'association pose les principes et les valeurs de l'association.

Forte et riche de la capacité d'innovation, d'adaptation et de création, qui la traverse depuis plus de trente ans, l'Asfad se revendique comme une association féministe, militante, pleinement investie sur son territoire, soucieuse de faire vivre une action sociale de qualité, novatrice, diversifiée et adaptée dans ses méthodes, dans le respect des droits des personnes.

L'Asfad souhaite inscrire son action dans un processus d'inclusion sociale, de renforcement de la citoyenneté, de promotion de l'égalité et d'accès aux droits. Œuvrant dans le champ de l'économie sociale et solidaire, l'Asfad participe à la dynamique de réseau, et enrichit son action des multiples liens avec les partenaires du territoire.

2. Présentation du pôle et de l'établissement

2.1 Le pôle Protection de l'Enfance

Le pôle Protection de l'Enfance comprend 2 établissements et un service. Le centre parental Ti an Ere (agrément depuis 1993 pour capacité d'accueil actuelle de 21 ménages) et le centre TI Ar Bed (agrément depuis 2018 pour une capacité d'accueil de 39 mineurs ou jeunes majeurs non

accompagnées) sont les deux établissements de ce pôle. L'UVMEP (unité de visites médiatisées parents/enfants pour environ 70 familles) vient le compléter.

En 2021, ce sont :

- 36 salarié·e·s en CDI, pour 30.31 ETP
- 12 salarié·e·s CDD de plus de 1 mois
- 5 stagiaires accueilli·e·s
- Budget 2021 : 2 160 156 €
- Conseils de pôle :
 - Jacques Ferlicot et Evelyne Lussot : administrateur.rices délégué·e·s du pôle
 - Magali Larno et Amélie Gasc : responsables de service
 - Morgane Sauvée et Yolande Alix : salariées
 - Nelly Bouin : directrice du pôle

2.2 L'établissement TI AR BED

En 2021, ce sont :

- 2 travailleurs sociaux à temps plein
- 1 TISF à temps plein
- 1 IDE à 0.20%
- 1 secrétaire à 30%
- 1 responsable de service à 0.65 %
- 1 apprentie (Assistance de service social)
- 2 stagiaires accueillies (BTS ESF et BPJEPS)

2 SYNTHÈSE DU RAPPORT D'ACTIVITÉ ET CHIFFRES CLÉS

1. Synthèse du rapport d'activité

Ti Ar Bed repose sur une équipe de 6 personnes dont 3 pour la question de l'accompagnement social. L'activité très dense demeure d'actualité ce d'autant dans le contexte compliqué de crise sanitaire et d'un contexte RH tendu. Deux travailleuses sociales pour suivre 39 jeunes (suivi scolaire, apprentissage, dossier administratif (ouvertures de droits – suivis statutaires – liens partenaires) et une TISF dont la mission principale est axée sur le suivi des 39 jeunes dans leur logement s'avèrent insuffisant. De plus le public dit « autonome » se révèle être en réelle difficulté quant aux savoirs sur la « capacité à habiter ». La traduction de ces difficultés se répercute tant sur la nécessité de l'accompagnement de proximité et sur le coût du maintien en état des appartements mis à disposition. La sortie consécutive de 10 jeunes « autonomes » en septembre 2021 et l'arrivée de 9 jeunes « semi-autonomes » et 1 jeune non autonome alourdit le contexte professionnel déjà tendu.

2. Les chiffres clés

Nombre de personnes accueillies	54 jeunes accompagné·e·s sur 2021
Nombre de journées réalisées	14235
Nombre d'ETP dans le service	4.75 ETP
Nombre de bénévoles	Une bénévole accompagnant un jeune
Typologie du public	91 % hommes - 9% femmes
Tranche d'âge	17 ans : 1% 18 ans : 16 % 19 ans : 25 % 20 ans : 30 % 21 ans : 28 %
Moyenne âge	19 ans
Moyenne durée de prise en charge	890 jours
Taux d'occupation	94,86 %

3. Les missions de l'établissement et le public accueilli

3.1 Les missions

La prise en charge des jeunes accueilli·e·s est globale et la visée est l'autonomie. L'établissement assure les besoins matériels, primaires mais travaillent aussi aux besoins de chacune des personnes accueillies et accompagnées pour assurer leur sécurité psychique et travailler à leur insertion sur le territoire. Les missions se déclinent autour de l'accueil, de l'hébergement, de l'accompagnement.

3.1.1 Accueillir

L'accueil est un moment important dans la prise en charge des jeunes accueilli.e.s. En grande majorité, les jeunes arrivent d'une autre structure (type Foyer) et l'arrivée sur Ti Ar Bed signifie une marche conséquente dans l'accès à l'autonomie. Les règles de vie changent, le mode d'accompagnement également. Ce passage peut être stressant et il est primordial d'être vigilant. C'est pour cela qu'une procédure amission a été travaillée durant l'année afin de sécuriser ce passage important.

3.1.2 Hébergement

Nous proposons trois types d'hébergements :

- Des studios individuels de proximité (6) situés dans la résidence Bretagne au 146 Rue de Lorient à Rennes. Ces logements sont en grande proximité avec l'équipe éducative sont réservés aux jeunes ayant besoin d'un cadre éducatif rapproché.
- Des appartements de type 4 (9) composés de chambres individuelles et de pièces de vie partagées de vie collective sont situés sur la commune de Rennes.
- Un manoir composé de 2 studios et 2 colocations pour 2 jeunes est situé sur la commune de Vern sur Seiche.

3.1.3 Accompagner

Le service propose un accompagnement global des jeunes en favorisant le passage sur les partenaires du droit commun :

- Accompagnement administratif statutaire : Lien avec le SAMNA (service porté par Coallia), les services de la préfecture ;
- Accompagnement dans l'emploi : mission locale, CIP (Asfad), Chantier d'insertion (Asfad),
- Accompagnement vers le soin : lien avec les médecins du territoire, lien avec les CMP, les hôpitaux ;
- Accompagnement dans le logement autour de la question du savoir habiter, travail quotidien de la TISF du service ;
- Accompagnement vers le logement autonome, RHJ, Parc social ;
- Accompagnement budgétaire...

3.2 Le public accueilli

Le public accueilli sur Ti Ar Bed est dénommé « semi-autonome » ou « autonome ». Cela signifie qu'il est plutôt dans la dernière étape de son parcours de prise en charge à l'Aide sociale à l'Enfance. Ainsi nous accompagnons des jeunes hommes et femmes ayant signé un contrat jeune majeur avec un service de l'ASE.

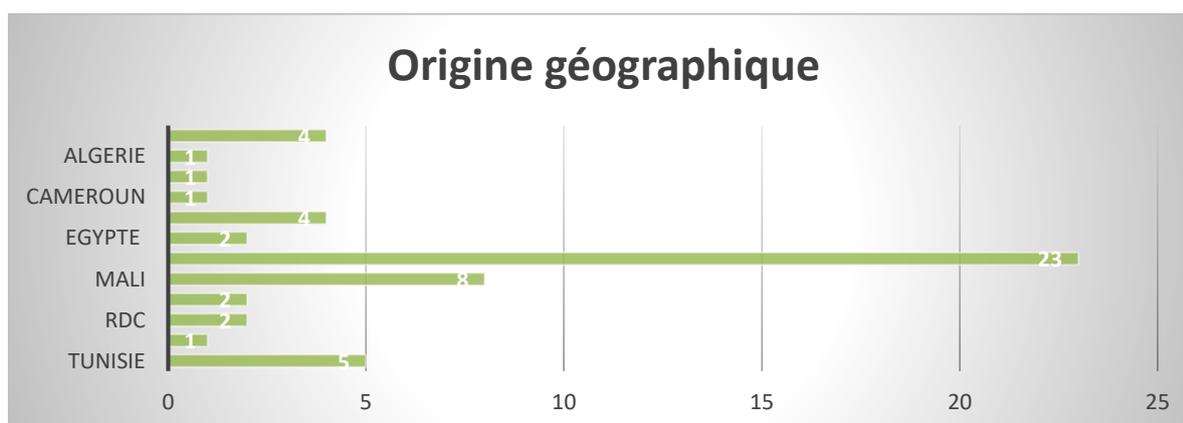
3.2.1 Les demandes d'admissions

14 admissions soit l'accueil de 12 garçons et de 2 filles.

Ages garçons à l'admission		Ages filles à l'admission		
moins 18	plus 18	moins 18	plus 18	
5	7	1	1	14

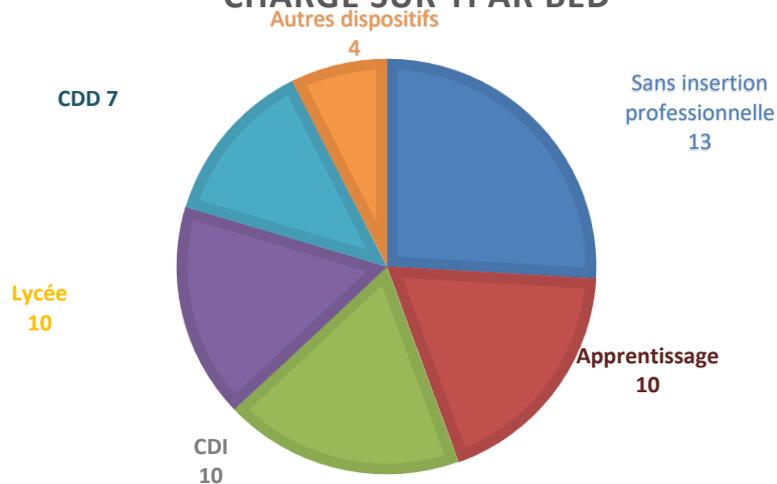
3.2.2 Les prises en charges

Les nationalités



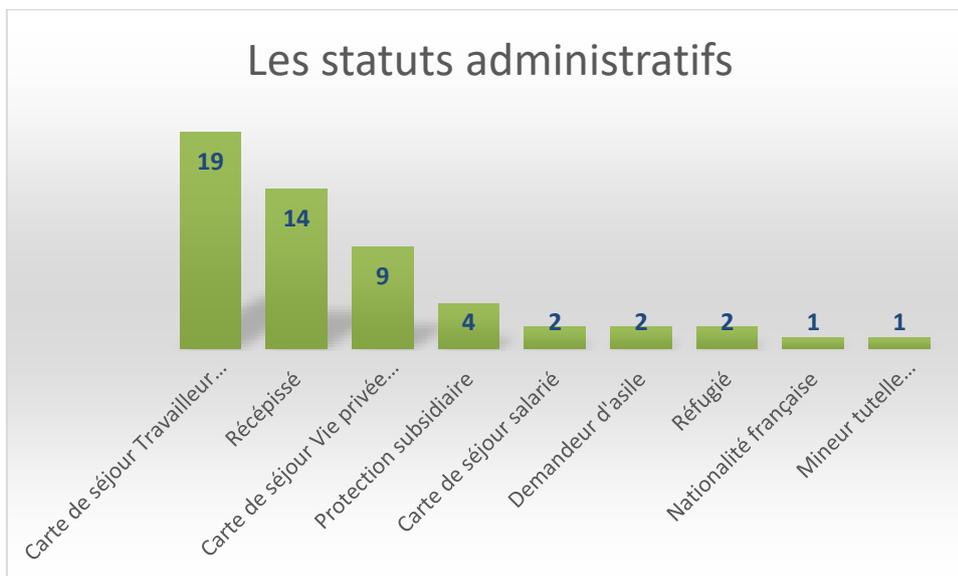
L'insertion scolaire – professionnel

SITUATION PROFESSIONNELLE PENDANT LA PRISE EN CHARGE SUR TI AR BED



Sur les 54 jeunes hébergés en 2021, les $\frac{3}{4}$ sont engagés dans une démarche d'insertion professionnelle ou d'apprentissage scolaire. Concernant le dernier $\frac{1}{4}$, nous retrouvons des jeunes ayant des conduites à risque et/ou des troubles psychiques empêchant toutes démarches d'insertion.

Les statuts administratifs



3.2.3 Les sorties

19 jeunes (18 garçons et 1 fille) ont quitté Ti Ar Bed en 2021. 8 jeunes dans leur 20^e Année ; 11 jeunes dans leur 21^e année.

Situation à la sortie :

- ✓ 5 jeunes en formation professionnelles
- ✓ 7 jeunes en activité (dont 5 en CDI)
- ✓ 6 sans activité (dont 1 fille)

- ✓ 1 non renseigné

4. Le bilan des actions menées

Cette année, la COVID 19 a encore freiné les actions proposées par le service mais nous avons tout de même réussi à proposer des actions collectives entre deux confinements et couvre-feu :

- Deux sorties mer pour une dizaine de jeunes
- Une dizaine d'Ateliers cuisine et repas conviviaux pour une dizaine de jeunes différents
- Deux Matches de foot au stade rennais pour une vingtaine de jeunes
- Jeu « remise de peine » avec 4 jeunes et un intervenant extérieur
- Fête des diplômés au début de l'été avec une quinzaine de jeunes et conjoints (CAP / BAC pro ... Plombier, électricien, mécanique automobile, serveur, cuisinier)
- Les jardins modernes (association musicale)

5. La place des usagers et leur participation

Des réunions de jeunes sont organisées afin de parler de la vie du service, de préparer les activités de l'été. Ils participent dans l'accompagnement global et étant présent et lors des rendez-vous. Des temps d'animations de la vie en de collocation, avec des repas conviviaux sont proposés.

6. Les points forts de l'année

Toute l'année, l'équipe s'est fortement mobilisée, malgré un contexte sanitaire et une gestion complexe des ressources Humaines (congé maladie et maternité). L'application de la loi n°2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire s'est traduite par 10 sortie au 30 septembre de jeunes autonomes. Dans l'ensemble les sorties de dispositif sont positives pour les jeunes avec des jeunes ayant $\frac{3}{4}$ des cartes de séjour et une insertion professionnelle stable avec accès au logement.

7. Les partenariats et réseaux

- Mission MNA
- Bulle solidaire
- CIP du pôle insertion professionnelle de l'Asfad
- SAMNA
- Les partenaires du logement : bailleurs sociaux - Direction de l'Habitat social - Amitiés sociales, Espacil
- Les CDAS du territoire
- Les missions locales

8. Les données financières

Une Dotation Globale qui progresse 81 000 € avec les 9 places supplémentaires en année pleine pour 2021. Un boni de 5 000 € sur la facturation aux usagers. Un Résultat comptable de 75 262 € qui résulte du boni lié aux revenus d'autonomie non distribué aux jeunes puisqu'un peu plus de la moitié d'entre eux ont des revenus liés à leur insertion professionnelle.

Par ailleurs nous remarquons un dépassement du budget dû à la réfection des appartements de + 14 000 €. Les notions de « savoir-habiter » demeurent une question cruciale à travailler tant pour le devenir des jeunes que pour le maintien en état des logements qu'ils occupent.

Des rémunérations nettes d'IJ supérieures au budget du fait des remplacements.

	Réalisé 2020	Budget 2021	Réalisé 2021	Ecart
Charges				
Total groupe I	56 491	73 911	82 504	-8 593
Total Groupe II	144 338	182 231	173 008	9 223
Total Groupe III	237 916	349 581	284 886	64 895
Total Charges	438 745	605 723	560 398	65 325
Produits				
Groupe I	516 880	597 940	597 940	0
Groupe II	9 855	7 783	12 812	-5 029
Groupe III	94		4 907	- 4 907
Total Produits	526 829	605 723	615 660	-9 937

9. Les réflexions en cours, pistes de travail, d'amélioration en 2022

2021 est marqué par le début d'appropriation d'un logiciel Usager, la mise en place est prévu pour 2022. Ce logiciel permettra d'être en conformité avec la RGPD, la notion de dossier Unique de l'utilisateur.

Un travail important doit être engagée sur la question du savoir habiter et de ses apprentissages. Il nous faut aussi redynamiser les projets collectifs mis en suspens. Nous souhaitons travailler sur la notion de pair-aidance et insuffler une dynamique de parrainage pour les jeunes arrivants sur le service.

Contraint de quitter le manoir de l'Orrière à Vern sur Seiche nous travaillons à développer de nouveaux partenariats du secteur locatif.